



## Serrage moteur tronçonneuse

Par **palmo**, le 11/06/2014 à 09:48

Bonjour

Afin d'entretenir mon jardin, je fais l'achat d'une débroussailleuse et d'une tronçonneuse de marque. Je suis très bien conseillé par les vendeurs mais au bout de deux jours de travail, la tronçonneuse ne démarre plus. Comme elle est garantie, je la ramène à la concession. Suite à leur examen, ils me disent que le moteur est "serré" et que les réparations s'élèvent à plus de 300 euros (les 3/4 du prix d'achat).

Leur explication: le mélange essence/huile n' a pas été fait correctement, ce qui est faux. Il est vrai que j'ai coupé des branches d'arbres réputées dures (acacia), mais je n'ai pas commis d'erreur sur les manipulations ou le mélange. En tous cas la garantie ne semble pas marcher. Quels sont mes recours?